

Jeunes

L'Equipe Technique Départementale

L'Equipe Technique Départementale est chargée de mettre en place la politique fédérale principalement envers les publics Jeunes dans le CD72. Elle est constituée de tous les Educateurs et Initiateurs fédéraux qui le souhaitent. Elle a pour principale mission d'encadrer les Jeunes dans les Ecoles de Pétanque et pendant les Compétitions. Elle veille aussi au bon déroulement des compétitions Jeunes organisées par le Comité. Elle organise également les Sélections Départementales et les Formations Fédérales d'Initiateurs.

Responsable Technique Départemental : Sophie PLOQUIN

TITULAIRES DU BF2		CARIOU François CHALOT Romain CORMIER Patrice CORMERY Henri CRINIER Ferdinand DA SILVA Alain DAVID Anthony DAVOINE Willy DEZECOT Quentin DUPONT Tony DUMONT Anthony EDET Sylvain FREMIOT Serge FOUREAU Sabrina GALMARD Arnaud GARREAU Vincent GARNIER Joël GAUTIER Thierry GESLIN Nadège GONTIER Arnaud GROSBOIS Christian GROSBOIS Steven GUEDET Fabien GUERIN Jacky GUERINEAU Yoann GUILON Gérard HAUDEBOURG HERVE Bruno	HOUDAYER Jérôme LEMONNIER Yves LEPINE Tony LEROY David LUREAU Jérôme MARZAT J. François MARZAT Romain MEDARD Mickaël MONDON Alexandre MONGAULT Dominique MOUTAULT Sulyvan MULLER Jean-Claude NÉGRIER Gérard NEVEU Pascal NOUAZE Corentin PASQUIOU Guillaume PINCON ASSEZ Catherine PLESSIS Mickaël POUSSIN Jean RANDON Laurent RENOULT Yves ROLLAND Sébastien SEVERINI Sylvie TACHEAU Freddy TANGUY Christophe TOUTAIN Giovanni VALLUET Mickaël VILELA Fernando VINÉE Stéphane
DROUET Jacques DURIF Alain	GUET Jean-Claude VERMOT Valérie		
TITULAIRES DU BF1			
ALLARD Jean-Claude BARREAU Gaëlle BERLAIMONT Patrick BOURLIER Alexandra BRUNET Eric BERTHELOT Joël CHALOT Thierry CISSÉ Véronique DEZECOT Stéphane DUPONT Claude GAUTIER Gaétan JOURNAUD Pierre FOUASSIER Mickaël	JOUSSET Jean-Jacques MARZAT Perrine MARZAT Patrice MOUZON Patrick PINCON Alain PLOQUIN Sophie PROVOST Olivier ROCHER Bruno VAUGEOIS Annie		
Titulaires du Brevet Fédéral d'Initiateur			
AUBERT Jacky BOURLIER J. François BUSSON Manuel	BOG Albert BOUTARD Damien BUVRON Franck CANTIN Pascal		

Seuls les titulaires d'un brevet Fédéral d'Educateur ou d'Initiateur sont autorisés à coacher les équipes jeunes pendant les compétitions **Rappel important** : Pour se mettre en conformité avec les exigences fédérales en matière de qualification, le titulaire d'un ancien diplôme fédéral (Initiateur, Brevet fédéral 1° 2° 3° degré) antérieur à décembre 2022 doit suivre une remise à niveau pour conserver les prérogatives de son diplôme. Cette remise à niveau ou recyclage doit se faire avant janvier 2024 ! de même il doit avoir obligatoirement le PSC1 (Prévention et secours civique niveau 1

Les Ecoles de Pétanque Sarthoises Labellisées

En Sarthe, trois Ecoles de Pétanque sont labellisées par la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal. Ces écoles sont habilitées à accueillir, à former et à accompagner sur les différentes compétitions les Jeunes des Catégories : Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors. Ces écoles proposent un enseignement adapté allant de l'Initiation à la Compétition.

Labellisée 2 Etoiles ★★	Labellisée 2 Etoiles ★★	Labellisée 2 Etoiles ★★
Ecole de Pétanque De la Vallée du Loir	Ecole de la Pétanque Fléchoise	Ecole de Pétanque du J.S. Allonnes
Stéphane DEZECOT 06.37.19.97.06 Boulodrome Rue des Paumons 72500 Château du Loir	Sophie PLOQUIN 06.84.21.19.43 Boulodrome Chemin du Petit Bouchevereau 72200 La Flèche	Joël BERTHELOT 06.82.05.89.29 Boulodrome Stade municipal Georges GARNIER 72700 ALLONNES

Règlementation des Compétitions Jeunes

Les catégories :

- **Benjamins** ayant 8 ans et moins dans l'année (2016 et après)
- **Minimes** ayant 09, 10 et 11 ans dans l'année (2013-2014-2015)
- **Cadets** ayant 12, 13, 14 ans dans l'année (2010-2011-2012)
- **Juniors** ayant 15, 16 et 17 ans dans l'année (2007-2008-2009)

Distances règlementaires pour lancer le but :

- 4 minimum et 7 mètres maximum pour les Benjamins
- 5 minimum et 8 mètres maximum pour les Minimes
- 6 minimum et 9 mètres maximum pour les Cadets
- 6 minimum et 10 mètres maximum pour les Juniors

Participation aux concours :

Les Juniors peuvent participer au championnat Doublette Provençal. Les Juniors peuvent participer aux concours Seniors.

Les Cadets, Minimes et Benjamins peuvent également participer aux concours Seniors mais à condition : soit de jouer avec un licencié majeur, soit d'être accompagné par un licencié majeur qui les encadre et qui dépose sa licence avec celle de l'équipe. Les engagements devront être réglés.

Tout joueur d'une catégorie « Jeune » pourra participer aux compétitions de sa catégorie ainsi que celles de la catégorie supérieure. Les Jeunes ne pourront pas participer à une compétition senior si une compétition pour les jeunes est organisée en parallèle.

La Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal a mis en place depuis déjà quelques années, une labellisation des écoles de pétanque. L'école de pétanque est encadrée par des éducateurs diplômés par la FFPJP (Initiateur, BF1, BF2, BF3, DE JEPS) qui ont pour mission de faire découvrir le sport pétanque à des jeunes non-licenciés, mais aussi d'entraîner et de perfectionner les jeunes licenciés en vue des championnats départementaux, régionaux et nationaux, ou autres compétitions.

